

FINLANDE

1. Titres de séjour délivrés conformément au modèle type

Titres délivrés avant le 1^{er} mai 2004:

- Pysyvä oleskelulupa
(Titre de séjour permanent) sous forme de vignette

délivré du 1.5.2004 au 31.12.2011:

Les titres de séjour sont permanents ou à durée déterminée. Les permis de séjour à durée déterminée sont délivrés en vue d'un séjour de nature temporaire (permis de séjour temporaire) ou de nature continue (permis de séjour continu).

- Pysyvä oleskelulupa
Permis de séjour permanent sous forme de vignette portant la lettre «P».
- Jatkuva oleskelulupa
Permis de séjour continu sous forme de vignette portant la lettre «A».
- Tilapäinen oleskelulupa
Permis de séjour temporaire sous forme de vignette portant la lettre «B».

délivré du 1.5.2007 au 31.12.2011:

- permis de séjour de résident longue durée – CE délivré aux ressortissants de pays tiers
Titre de séjour permanent sous forme de vignette portant les lettres «P-EY»

Délivrés depuis le 1^{er} janvier 2012:

Les titres de séjour sont permanents ou à durée déterminée. Les titres de séjour à durée déterminée sont délivrés en vue d'un séjour de nature temporaire (titre de séjour temporaire) ou de nature continue (titre de séjour continu):

- Pysyvä oleskelulupa
Permis de séjour permanent sous forme de carte portant la lettre «P».
- Jatkuva oleskelulupa
Permis de séjour continu sous forme de carte portant la lettre «A».
- Tilapäinen oleskelulupa
Permis de séjour temporaire sous forme de carte portant la lettre «B».
- Carte bleue européenne
Titre de séjour sous forme de carte portant les mots «EU:n Sininen kortti»
- permis de séjour de résident longue durée – CE délivré aux ressortissants de pays tiers
Titre de séjour sous forme de carte portant les lettres «P-EY» (délivré jusqu'au 30.9.2013)

Délivré depuis le 1^{er} octobre 2013:

Titre de séjour UE pour les résidents de longue durée pour un ressortissant de pays tiers sous la forme d'une carte portant les lettres P-EU

Titres délivrés à compter du 1^{er} janvier 2021:

Les titres de séjour en vertu de l'accord de retrait sont délivrés selon le modèle uniforme (oleskelulupa), comme suit:

- Erosopimuksen mukainen oleskeluoikeus Ison-Britannian kansalaiselle ja hänen perheenjäsenilleen.

Oleskeluluvan tyyppiä merkitään SEU-SOPIMUKSEN 50 ARTIKLA. Ison-Britannian kansalaiselle rajatyöntekijälle merkitään kortin kääntöpuolen huomautuksiin RAJATYÖNTEKIJÄ tai GRÄNSARBETARE. Hakemuksen jättämisestä annetaan osoitukseksi todistus vireilläolosta, joka on voimassa hakemuksen käsittelyn ajan.

(Droit de séjour en vertu de l'accord de retrait pour les citoyens britanniques et les membres de leur famille portant le texte SEU-SOPIMUKSEN 50 ARTIKLA. Le verso de la carte du citoyen britannique qui a des droits en tant que travailleur frontalier porte la notion de RAJATYÖNTEKIJÄ ou GRÄNSARBETARE. Une attestation du dépôt de la demande TODISTUS VIREILLÄOLOSTA est délivrée lors de l'introduction d'une demande valable jusqu'à la fin du traitement.)

- Erosopimuksen mukainen pysyvä oleskeluoikeus Ison-Britannian kansalaiselle ja hänen perheenjäsenilleen.

Oleskeluluvan tyyppiä merkitään P SEU-SOPIMUKSEN 50 ARTIKLA. Hakemuksen jättämisestä annetaan osoitukseksi todistus vireilläolosta, joka on voimassa hakemuksen käsittelyn ajan.

(Droit de séjour en vertu de l'accord de retrait pour les citoyens britanniques et les membres de leur famille portant le texte SEU-SOPIMUKSEN 50 ARTIKLA. Une attestation du dépôt de la demande TODISTUS VIREILLÄOLOSTA est délivrée lors de l'introduction d'une demande valable jusqu'à la fin du traitement.)

2. Tous les autres documents délivrés aux ressortissants de pays tiers équivalent à un titre de séjour (= pas conformément au modèle type)

- Pysyvä oleskelulupa

(Titre de séjour permanent sous la forme d'une carte délivrée aux membres de la famille des ressortissants de l'UE et de l'EEE ressortissants de pays tiers)

Délivré depuis le 30.4.2007

- Oleskelukortti

Carte de séjour délivrée aux membres de la famille de ressortissants de l'UE et de l'EEE ressortissants de pays tiers. Droit de séjour permanent («PYSYVÄ/PERMANENT») ou droit de séjour à durée déterminée (durée de validité indiquée)

2. Titre de séjour délivrés par le ministère des affaires étrangères (= pas conformément au modèle type)

- Erityinen henkilökortti A, B, C ja D diplomaatti- ja konsuliedustuston sekä kansainvälisen järjestön Suomessa olevan toimielimen henkilökuntaan kuuluvalla ja hänen perheenjäsenelleen

(Carte d'identité spéciale délivrée par le ministère des affaires étrangères au personnel diplomatique, administratif, technique et de service, ainsi qu'aux membres de leur famille, aux personnes relevant du service privé du personnel et aux personnes effectuant des travaux de construction, de réparation ou d'entretien dans le cadre d'une mission. La carte d'identité porte la mention «Cette carte autorise le séjour en Finlande»)

- Oleskelulupa diplomaattileimaus, oleskelulupa virkaleimaus tai oleskelulupa ilman erityismerkintää

[Titre de séjour sous la forme d'une vignette délivrée aux personnes susmentionnées par le ministère des affaires étrangères, portant la mention «diplomaattileimaus» (diplomatique) ou «virkaleimaus» (service) ou sans indication de statut]

Délivré du 1.5.2004 au 29.4.2007

Le ministère des affaires étrangères délivre des cartes d'identité au personnel des missions, aux membres de leur famille et aux domestiques privés pour la durée de l'affectation ou de la résidence en Finlande. La carte d'identité n'est pas considérée comme une pièce d'identité officielle en Finlande. Elle vise simplement à attester la fonction et le statut d'une personne affectée à une mission et constitue un titre de séjour en Finlande. Les différents types de cartes sont les suivants:

- carte A pour les agents diplomatiques;
- carte B pour les membres du personnel administratif et technique;
- carte C pour les membres du personnel de service des missions (chauffeurs, intendants, cuisiniers, etc.);
- carte D pour les domestiques privés du personnel des missions et pour les chauffeurs des missions recrutés localement.

A. Membres du personnel diplomatique et membres de leur famille
Recto



Verso



B. Membres du personnel administratif et technique et membres de leur famille:

Recto



Verso

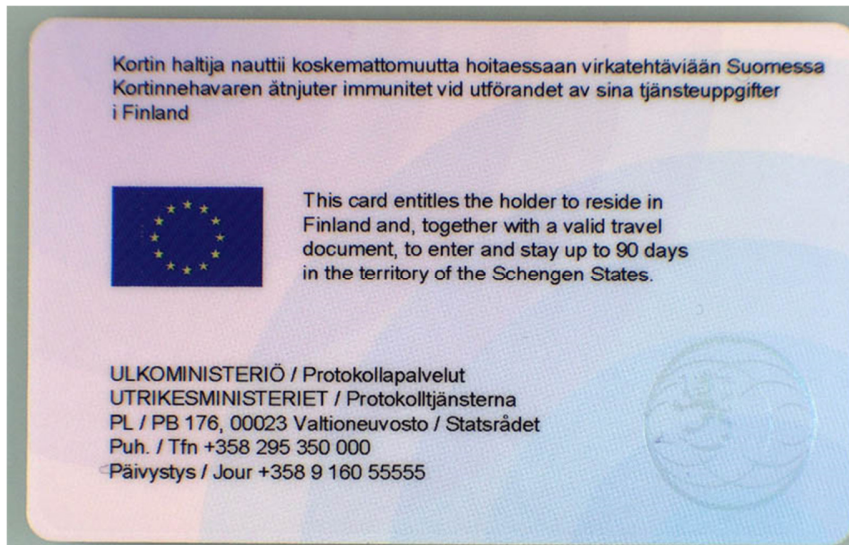


C. Membres du personnel de service des missions (chauffeurs, intendants, cuisiniers, etc.)

Recto



Verso



D. Autres

Recto

HENKILÖKORTTI PERSONKORT
THIS DOCUMENT AUTHORIZES RESIDENCE IN FINLAND

Edustusto / Representation
Ekomaan edustusto / EKO kv. järjestö
Ekolandets beskickning / EKO int.org.

Sukunimi / Efternamn
Sample

Etunimet / Förnamn
Example

Syntymäaika / Födelsedatum
01.01.1980

Arvo / Titel
Yksityispalvelija/Privattjänare

Myönnetty / Utfärdat
27.08.2019

Voimassa / Giltigt t.o.m
27.08.2021

Kortti nro / Kort nr. Ulkoministeriö Ministry for Foreign
D17/19 Utrikesministeriet Affairs of Finland



Verso

Kortin haltija ei nauti erioikeuksia tai vapauksia Suomessa
Kortinnehavaren åtnjuter inte privilegier eller immunitet i Finland



This card entitles the holder to reside in Finland and, together with a valid travel document, to enter and stay up to 90 days in the territory of the Schengen States.

ULKOMINISTERIÖ / Protokollpalvelut
UTRIKESMINISTERIET / Protokolltjänsterna
PL / PB 176, 00023 Valtioneuvosto / Statsrådet
Puh. / Tfn +358 295 350 000
Päivystys / Jour +358 9 160 55555

23.11.2022